

**Annexe du Rapport
sur la Mise en œuvre de l'évaluation du CSA**

Contenu

A. Rôles et objectifs stratégiques (A1.1).....	p. 2
B. Nouvelle structure et processus du PTPA (A2.1-4, éléments de A6. 1 et A6. 4)	p. 9
C. Promotion de la redevabilité et partage des bonnes pratiques (A10. 1)	p. 15
D. Proposition visant à rendre la Plénière plus dynamique (A5. 1)	p. 20
E. Proposition d'actions pouvant être initiées par les membres (A7. 1)	p. 22
F. TdR de la Présidence du CSA (A8. 1)	p. 23
G. TdR du Secrétariat du CSA (A8. 2)	p. 23
H. Composition et processus du Groupe consultatif (A4. 1 + éléments de A6. 4)	p. 23

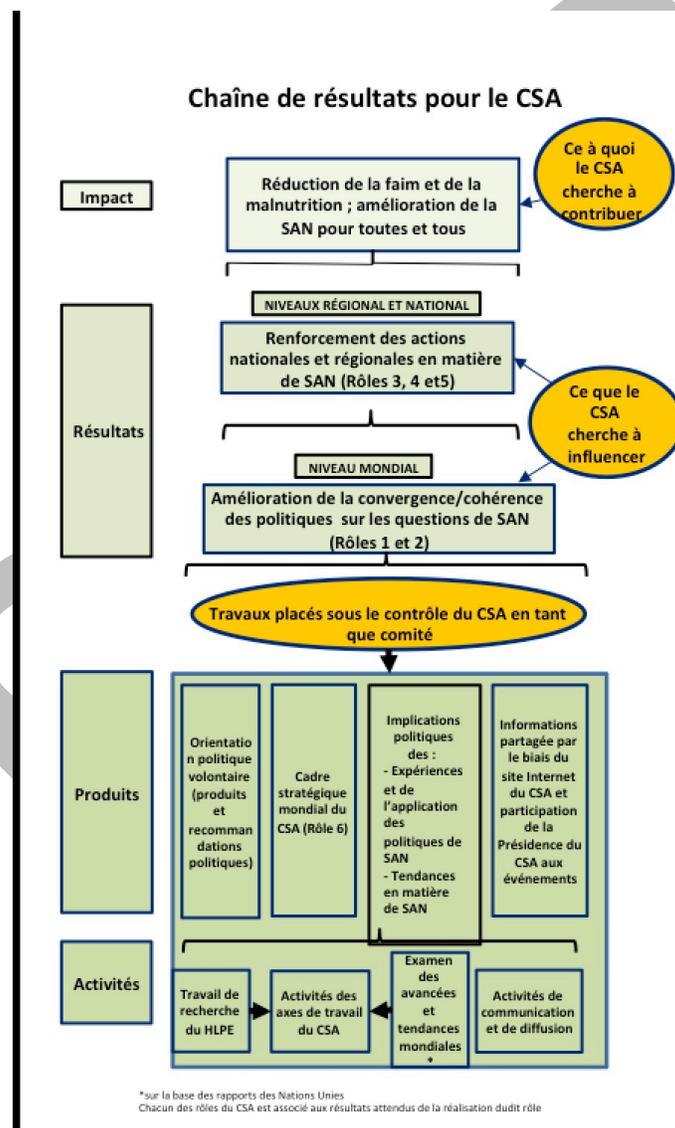
projet

A. Rôles du CSA et objectifs stratégiques

I. Clarification de la contribution des six Rôles du CSA à la vision du CSA et aux modalités de mise en œuvre

1. Une chaîne de résultats a été élaborée pour le CSA, basée sur la logique indicative du programme présenté par l'évaluation du CSA qui fait le lien entre les activités du CSA en tant que Comité à la vision du CSA et aux six Rôles énoncés dans le Document de Réforme (exprimé en termes d'impact sur la chaîne des résultats).

2. La chaîne des résultats montre que l'impact du CSA est dépendant de l'adoption de ses produits et recommandations à tous les niveaux. L'influence du CSA en tant que Comité diminue cependant au fur et à mesure que nous remontons dans la chaîne, avec une dépendance significative aux activités menées indépendamment par les États membres et autres parties prenantes de la SAN en vue de renforcer les actions nationales et régionales.



3. Les six Rôles du CSA sont importants. Ils sont interconnectés et contribuent ensemble à la réalisation de la vision du CSA, requérant la participation active des États membres du CSA et des parties prenantes à tous les niveaux. « *Le CSA réformé constitue la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée et à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité. Le CSA oeuvre pour un monde libéré de la faim où les pays mettent en œuvre les directives volontaires pour la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la Sécurité alimentaire nationale.* »

4. Le CSA, en tant que Comité, n'a ni le mandat ni la capacité de mettre en œuvre des actions au niveau national et régional. Dans la prochaine PTPA, le CSA - en tant que Comité - concentrera ses ressources sur les Rôles # 1 (Coordination au niveau mondial) et # 2 (Convergence des politiques) en se basant plus sur les demandes formulées par la base et en visant une plus grande efficacité. Il se focalisera sur la partie consacrée au Partage des leçons apprises du Rôle # 5 et du Rôle # 6. Les Rôles 3 et 4 ainsi que la partie sur la redevabilité du Rôle # 5 échappent pour la plupart au contrôle direct du CSA en tant que Comité et s'appuient sur des partenariats avec les ABR, d'autres organes des Nations Unies ainsi que des entités ayant un Rôle de mise en œuvre au niveau national et régional.

5. La contribution de chacun des six Rôles du CSA à la vision du CSA et comment et par qui ils devraient être mis en œuvre est synthétisée dans le Tableau 1.

Tableau 1: Contribution des Rôles du CSA à la vision du CSA et aux modalités de mise en œuvre

Note: "Recom x" signifie "Réponse à la recommandation x"

Contribution à la vision du CSA	Comment le Rôle est accompli/devrait être accompli	Qui l'accomplit ?/Qui devrait l'accomplir ?
Rôle 1: Coordination au niveau mondial		
<p>- Ce Rôle, à travers la mise en place d'une plate-forme d'échange, est essentiel pour (i) que le CSA serve de plate-forme leader mondiale pour la discussion des questions de SAN dans un cadre inclusif; (ii) maintenir la Sécurité alimentaire et la Nutrition à l'ordre du jour des instances mondiales, en exploitant le pouvoir rassembleur du CSA; et (iii) la coordination et la promotion d'une</p>	<p>- Des discussions inclusives sur les expériences dans l'application des politiques de SAN, les tendances de la SAN et les questions cruciales et émergentes menant à l'identification de messages politiques qui sont formulés en temps opportun pour attirer l'attention des décideurs</p> <p>- Plaidoyer pour maintenir la Sécurité alimentaire et la Nutrition à l'ordre du jour des instances mondiales</p>	<p>Le CSA en tant que comité, avec la participation active des États membres et des parties prenantes</p>

	collaboration entre ses parties prenantes		
Rôle 2: convergence des politiques			
	- Ce Rôle contribue à promouvoir la convergence/la cohérence des politiques entre les parties prenantes (pays, organisations, autres) et entre les secteurs à tous les niveaux, sur les questions relatives à la SAN	- Formulation de produits de politique globale négociés et de recommandations à travers des processus inclusifs, fondés sur des données probantes et basés sur le consensus - Sélection des thématiques répondant aux critères du PTPA	Le CSA en tant que comité, avec la participation active des Etats membres et des parties prenantes
Rôle 3: Soutien et conseil aux pays et régions			
	- Ce Rôle consiste à: (i) mieux faire connaître le CSA et son travail; et à (ii) faciliter le soutien et les conseils aux pays et régions, à leur demande utiliser et appliquer les produits et les recommandations du CSA	<p>(i) sensibiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision de la stratégie de communication et de sensibilisation (A11.1) pour mieux faire connaître le CSA et soutenir la diffusion, l'utilisation et l'application des produits et des recommandations politiques du CSA - Développement de supports de communication et de sensibilisation (Rrecom 7) <p>(ii) faciliter le soutien et le conseil:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les pays à contextualiser les produits et les recommandations du CSA dans le monde, en tenant compte des spécificités locales et des processus en cours au niveau national et régional <p><i>Éléments suggérés dans la réponse aux Rrecoms 7, 10 et 11 qui pourraient être confirmés dans la mise en œuvre (seront annulés si non confirmés)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de conseils et de soutien technique au niveau national et régional, à la demande des pays, en utilisant diverses ressources, y compris les produits du CSA (Rrecom 11), notamment par le biais de programmes de travail et de partenariats avec les pays et parties prenantes 	<p>Le CSA en tant que comité, avec la participation active des Etats membres et des parties prenantes</p> <p>- Les États membres, les ABR et d'autres organes et parties prenantes des Nations Unies qui ont un Rôle de mise en œuvre au niveau national et régional (Rrecom 7 et 11) - Les ABR et leurs antennes dans les pays seront mobilisées et soutiendront, lorsque cela est possible et approprié, les plateformes et structures de SAN</p>

	<p>(Rrecom7)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nomination par les membres du CSA d'un point focal du CSA au niveau des pays qui sera chargé de promouvoir le CSA et ses produits (Rrecom 7) - Développement des capacités en particulier dans les pays en voie de développement et les pays les moins avancés (Rrecom 7); également liens vers Rrecom 10 - Création de plateformes multipartites pour la SAN ou exploitation des plateformes existantes 	<p>au niveau régional et national (Rrecom 7)</p>
<p>Rôle 4: Coordination au niveau national et régional</p>		
<p>- Ce Rôle favorise la coordination et l'alignement des actions au niveau national et régional</p>	<p><i>Éléments suggérés dans la réponse à la Rrecom 7 qui pourraient être confirmés dans la mise en œuvre (seront annulés si non confirmés):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des liens entre les processus politiques et les résultats du CSA et les initiatives et agendas en cours des mécanismes et organisations intergouvernementaux régionaux - Création de plateformes multipartites pour la SAN ou exploitation des plateformes existantes 	<p>- Les membres et les participants du CSA, avec le soutien des ABR et de leurs bureaux nationaux et régionaux, et des organisations régionales</p>
<p>Rôle 5 (i): Promotion de la redevabilité (reddition de comptes)</p>		
<p>- Ce Rôle favorise la redevabilité par les pays, en informant le CSA de l'utilisation de ses produits et de ses recommandations, mais aussi des contraintes limitant leur utilisation et leur application afin que le CSA puisse prendre des mesures pour y remédier.</p>	<p>- Activités en attente des résultats de la mise en œuvre de Rrecom 10</p>	<p>Ce point sera mis à jour une fois obtenus les résultats de la mise en œuvre de Rrecom 10</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Contributions annuelles au Forum politique de haut niveau prenant en compte les résultats du SOFI - Participation aux Révisions nationales volontaires (VNR) sur les progrès accomplis par les pays pour réaliser l'Agenda de développement durable à l'horizon 	<p>Pays membres</p>

		2030 - Examen de l'alignement des politiques nationales avec les produits politiques du CSA et recommandations	
Rôle 5 (ii): Partage des Bonnes pratiques			
	- Ce Rôle contribue, à travers la fourniture de contributions, (i) à des discussions inclusives (Rôle 1) et des produits et des recommandations politiques (Rôle 2); (ii) en tant que conseil et soutien technique au niveau local (Rôle 3); (iii) en soutien à la coordination au niveau local (Rôle 4); et (iv) en rendant compte sur les progrès accomplis (Rôle 5 (i))	- Organisation d'événements pendant les périodes de la Plénière ou intersessions (y compris les événements thématiques mondiaux)	Le CSA en tant que comité avec les contributions des pays membres et des participants
		- Autres activités à mettre à jour une fois obtenus les résultats de la mise en œuvre de Rrecom 10	Ce point sera mis à jour une fois obtenus les résultats de la mise en œuvre de Rrecom 10
Rôle 6: Cadre stratégique mondial (GSF)			
	- Ce Rôle soutient la coordination et l'action synchronisée entre les parties prenantes	- Mise à jour et diffusion régulières du Cadre GSF, en fournissant des orientations à travers des recommandations pour les stratégies, politiques et actions SAN	Le CSA en tant que comité et ses parties prenantes

II. Objectifs stratégiques pour le prochain PTPA

6. Trois objectifs stratégiques interdépendants sont proposés pour aider le CSA à consacrer du temps et des ressources au prochain programme quadriennal (2020-2023) en faveur d'activités qui contribueront à la réalisation de la vision du CSA pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les directives volontaires pour la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

7. Les objectifs stratégiques reposent sur les six Rôles énoncés dans le Document de Réforme du CSA. Le libellé utilisé pour clarifier la contribution des Rôles à la vision du CSA ne remplace pas la formulation convenue approuvée par le CSA en 2009. Les objectifs stratégiques favoriseront également la reconnaissance du CSA en tant que principale plateforme mondiale la plus inclusive pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition, et maintiendront la Sécurité alimentaire et la Nutrition à l'ordre du jour des instances mondiales.

8. Le CSA soutiendra la mise en œuvre de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'ODD #2, en mettant l'accent sur le lien et l'interdépendance entre l'ODD #2 et les autres ODD et objectifs, à travers les trois objectifs stratégiques suivants pour le PTPA 2020-2023. Reconnaissance de l'importance de l'intégration de l'égalité des genres, des droits des femmes et des jeunes filles ainsi que de l'autonomisation des femmes dans le contexte de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition dans tous les secteurs d'activité et produits du CSA.

- **Objectif stratégique 1 - PLATEFORME:** Tirer parti du pouvoir de rassemblement en tant que plate-forme internationale et intergouvernementale inclusive de premier plan pour échanger des vues sur la situation de la SAN à tous les niveaux et élaborer des messages politiques clés sur la SAN.

9. Le CSA exploitera davantage le pouvoir rassembleur de sa plateforme grâce à des échanges inclusifs et factuels sur les développements, les tendances et les questions cruciales et émergentes de la SAN, dans le but d'attirer l'attention des décideurs politiques sur ces messages et de promouvoir une action coordonnée entre ses parties prenantes.

10. Résultats:

- (i) Les intervenants du CSA connaissent et comprennent les développements, les tendances et les enjeux de la SAN
- (ii) Les membres et les participants du CSA renforcent leur coordination au niveau mondial, ce qui débouche sur une action concertée entre les parties prenantes, avec un impact positif attendu au niveau régional et national.
- (iii) Référence est faite aux messages politiques du CSA par les parties prenantes du CSA, améliorant la convergence et la cohérence des politiques à tous les niveaux

- **Objectif stratégique 2 – ELABORATION DE POLITIQUES :** Élaborer des orientations politiques mondiales pour la convergence et la cohérence des politiques afin d'aborder les questions de Sécurité alimentaire et de Nutrition, en particulier pour éliminer la faim et la malnutrition

11. Le CSA élaborera des orientations politiques mondiales pour la convergence et la cohérence des politiques à tous les niveaux, en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition qui touchent le plus grand nombre de personnes. Le CSA élaborera des orientations stratégiques mondiales au moyen de processus inclusifs, axés sur les données probantes et fondés sur le consensus. Le CSA encouragera ses membres et participants qui ont un rôle de mise en œuvre au niveau national et régional à aider les pays et les régions, à leur demande, à utiliser et appliquer les produits et recommandations du CSA.

12. La sélection des thématiques tiendra compte des priorités mondiales de la SAN (Agenda 2030 pour le développement durable et Décennie d'action des Nations Unies sur la Nutrition), des Notes du Groupe d'experts de haut niveau sur les questions cruciales et émergentes, des avantages comparatifs ainsi que de la valeur ajoutée potentielle du CSA, et complétera les efforts des organes des Nations Unies travaillant sur la SAN, en particulier les trois Agences basées à Rome.

13. Le HLPE continuera de soutenir les discussions sur les politiques en fournissant des informations factuelles, des données probantes, des conseils et des interventions ciblées à

travers ses rapports thématiques et d'autres contributions à la demande du CSA, sous réserve de disponibilité des ressources.

14. Résultat :

- (i) Les orientations stratégiques du CSA contribuent à améliorer la convergence et la cohérence des politiques sur les questions clés de Sécurité alimentaire et de Nutrition de manière horizontale (entre pays, organisations et parties prenantes et entre les différents secteurs) et verticalement (du niveau local au niveau mondial et vice versa).

- **Objectif stratégique 3 - SENSIBILISATION:** Favoriser l'adoption du travail du CSA sur la SAN à tous les niveaux

15. Le CSA soutiendra davantage l'adoption de son travail politique, en renforçant la sensibilisation, la communication et la mobilisation, en partageant les bonnes pratiques et en établissant des partenariats à tous les niveaux, en faisant le point sur les résultats de l'utilisation et de l'application des produits et des recommandations.

16. Le CSA intensifiera ses efforts et aidera les parties prenantes à mieux faire connaître le CSA ainsi que promouvoir l'utilisation et l'application de ses produits politiques et recommandations par le biais de ses activités de communication et de sensibilisation, notamment en tirant parti des plates-formes multipartites consacrées à la SAN, sous réserve des ressources disponibles. Il continuera de rendre compte aux organismes mondiaux tels que l'ECOSOC et de partager l'information avec d'autres organismes des Nations Unies, le cas échéant.

17. Résultats:

- (i) Le travail de convergence et de cohérence des politiques mondiales du CSA est largement connu à tous les niveaux
- (ii) Les pays et les régions utilisent et appliquent le travail de convergence et de cohérence des politiques du CSA dans des actions régionales et nationales

B. Nouvelle structure et processus du PTPA (A2.1-4, A6. 1-4)

I. Structure du PTPA

A. Section permanente: Vision du CSA et objectifs globaux

A. 1. Vision du CSA:

1. Le Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est « *la principale plateforme internationale et intergouvernementale inclusive, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de manière coordonnée et à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité. Le CSA œuvre pour un monde libéré de la faim où les pays mettent en œuvre les directives volontaires pour la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.* »¹

A. 2. Objectif général du CSA

2. Le CSA vise à réduire la faim et la malnutrition en améliorant la convergence/cohérence politique au niveau mondial, ce qui conduit à des actions renforcées au niveau national et régional contribuant à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

3. Toutes les activités du Programme de travail pluriannuel sont conçues, planifiées et mises en œuvre pour promouvoir: l'inclusion et la participation; prise de décision fondée sur des données probantes; durabilité environnementale, économique et sociale; l'égalité des sexes, les droits des femmes et des filles et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition; une approche multisectorielle; résilience des moyens de subsistance; attention aux personnes et groupes les plus vulnérables et marginalisés.

B. Section à mettre à jour à l'occasion de chaque PTPA

B. 1. Principales tendances et défis dans le domaine de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition

4. Cette section donne un aperçu des tendances et des défis actuels et prévus de la SAN, en accordant une attention particulière aux domaines pertinents pour la vision et l'objectif du Comité, aux priorités globales en matière de Sécurité alimentaire et nutritionnelle (Programme 2030 pour le développement durable, CI12). du Groupe d'experts de haut niveau sur la Sécurité alimentaire et la Nutrition (HLPE) sur les questions cruciales et émergentes, ainsi que sur les contributions techniques des organisations régionales et des autres organes des Nations Unies.

B. 2. Résultats

5. Les activités du CSA seront développées avec le but de soutenir la mise en œuvre de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'ODD n°2 sur

¹ Document de Réforme du CSA, paragraphe 4, CFS:2009/2 Rev.2

l'élimination de la faim, en mettant l'accent sur le lien et l'interdépendance entre l'ODD2 et les autres ODD et cibles, à travers trois objectifs stratégiques. Les activités du CSA contribueront à ce que le CSA soit reconnu comme la plate-forme mondiale la plus inclusive et la plus importante pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition et pour que la SAN soit maintenue à l'ordre du jour des institutions mondiales.

6. Les activités du programme PTPA visent à produire les types de résultats suivants, contribuant à la réalisation des trois objectifs stratégiques:

Objectifs stratégiques du CSA

Résultat 1.1: Messages politiques issus de discussions inclusives

Formulés à travers l'élaboration de messages politiques à travers des échanges sur les développements, les tendances et les questions émergentes et cruciales dans le domaine de la SAN, en vue de les partager largement (par ex. la Synthèse de la Présidence ou les déclarations conjointes des ministres ou des chefs de délégation).

Par ex. (2017) Messages politiques du Forum du CSA sur l'Autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la Synthèse de la Présidence (CFS 2017/44/7) mentionné dans le rapport final de la CSA 44 ou bien les Résultats des événements thématiques mondiaux autour des DVGT (2016) organisés lors de la Plénière

Objectif stratégique 2 du CSA

Résultat 2.1: Guide de politique globale

Formulé à travers l'élaboration de produits politiques négociées (directives volontaires, principes ou autres cadres politiques) et de recommandations sur des sujets stratégiques.

Par ex. (2017) Recommandations politiques basées sur le rapport du HLPE "Foresterie durable pour la SAN"

Résultat 2. 2: Cadre stratégique mondial pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition (GSF)

Formulé à travers une mise à jour régulière du GSF, incorporant les produits politiques et les recommandations du CSA qui sont approuvés à la fin de chaque session Plénière

Par ex. (2017) Le GSF a été mis à jour pour inclure de nouveaux développements internationaux importants dans le domaine de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition

Objectif stratégique 3 du CSA

Résultat 3. 1: Communication et sensibilisation

Réalisé à travers des actions de sensibilisation à l'action du CSA et son travail via le site Web du CSA et les médias sociaux, en rendant compte aux organes mondiaux tels que l'ECOSOC et en partageant des informations avec d'autres organes des Nations Unies, et en

soutenant, sous réserve des ressources disponibles, les efforts de communication de la Présidence du CSA.

Résultat 3. 1: par ex. , Événements de sensibilisation post-approbation, comme l'événement de sensibilisation au Cadre d'action CDA-FFA à Nairobi (2016) et les activités de sensibilisation autour de la question de la Mise en relation des petits exploitants et des marchés à Addis-Abeba et Abidjan (2017)

C. Section mise à jour régulièrement : activités à réaliser

7. Cette section comprend les activités à réaliser par le Comité pour atteindre les résultats attendus. Le PTPA comprend deux types d'activités à l'appui des résultats du CSA:

i) Axes de travail thématiques

Toutes les activités associées aux produits 1.1 (messages politiques issus de discussions inclusives), 2.1 (messages politiques à l'échelle mondiale).

ii) Activités principales

Comprend toutes les activités associées aux produits 2. 2 (Cadre stratégique mondial pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition - GSF) et 3. 1 (communication et sensibilisation). Cela comprend également toutes les activités qui sont menées pour assurer le fonctionnement du Comité mais qui ne sont associées à aucun résultat spécifique. Ceux-ci comprennent, entre autres, l'organisation de la session Plénière annuelle avec des activités de communication et de sensibilisation connexes, un soutien à la Présidence du CSA, la préparation du programme de travail et des discussions sur le règlement intérieur, si nécessaire.

II. Processus

8. Cette proposition vise à fournir un processus régulier, structuré, cohérent et inclusif pour la sélection et la hiérarchisation des activités futures du CSA. Afin d'atteindre ses objectifs, il est essentiel que le Comité soit en mesure d'identifier et de résoudre efficacement les problèmes cruciaux liés à son mandat.

9. Chaque étape du processus se déroulera sous la responsabilité et la supervision de la Présidence du CSA, qui consultera les différents acteurs concernés et veillera à ce que les points de vue et les positions de tous soient dûment pris en compte.

A. Phase de planification complète

10. La phase de planification complète s'applique aux activités thématiques associées aux produits 1.1 (messages politiques) et 2.1 (orientations politiques générales). Il vise à établir une hiérarchisation efficace des activités thématiques du CSA et à renforcer l'appropriation et l'engagement des parties prenantes du CSA dans la mise en œuvre des résultats du travail politique du CSA. Il optimisera également la contribution du HLPE au soutien du travail politique du CSA et renforcera la décision selon laquelle l'inclusion de nouvelles activités dans PTPA est soumise à des indications concrètes sur la disponibilité des ressources et le volume des activités planifiées.

11. Les critères suivants seront utilisés pour classer par ordre de priorité les activités à envisager pour inclusion dans le PTPA du CSA.

- (i) Vision du CSA et objectifs généraux : l'activité contribue à la vision du CSA et aux objectifs globaux indiqués ci-dessus dans les sections 1. A. 1 (Vision du CSA) et 1. A. 2 (Objectif global du CSA), s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables et marginalisées.
- (ii) Objectifs stratégiques du CSA: l'activité contribue à la réalisation d'un ou de plusieurs des objectifs stratégiques du CSA tels que définis dans le programme de travail pluriannuel quadriennal.
- (iii) Valeur ajoutée du CSA: l'activité ajoute de la valeur au travail politique existant dans les domaines pertinents en tenant compte des avantages comparatifs du CSA et du travail effectué par le passé ou par d'autres acteurs ayant des mandats similaires, évitant la duplication et recherchant la complémentarité et la synergie avec d'autres acteurs.

Les principaux avantages comparatifs du CSA comprennent:

- Son caractère unique dans le système des Nations Unies en tant que plateforme inclusive et multipartite pour la coordination mondiale et la convergence des politiques sur la Sécurité alimentaire et la Nutrition;
 - Les données probantes fournies par le biais du HLPE;
 - Accès à l'expertise technique des Agences basées à Rome et des organismes des Nations Unies traitant de la SAN;
 - La légitimité de ses résultats politiques grâce à un processus inclusif et consensuel, qui sont alignés pour soutenir la mise en œuvre par les pays de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030.
- (iv) Pertinence par rapport aux priorités mondiales: l'activité aborde les questions cruciales et émergentes en matière de SAN, comme celles identifiées dans la Note d'information du HLPE, les ODD spécifiques relevant du mandat du CSA et la Décennie d'action des Nations Unies sur la Nutrition.
 - (v) Engagement des parties prenantes du CSA: Les parties prenantes du CSA s'engagent à utiliser et appliquer le produit de la politique résultant de l'activité.

12. Discussion en Plénière : tous les quatre ans, commande est passée au HLPE pour une note identifiant les questions cruciales et émergentes pour la sécurité alimentaire et la nutrition, dans le but d'aider les membres du CSA à hiérarchiser les activités futures. Une séance Plénière est consacrée à la discussion de cette note du HLPE, au partage des points de vue et aux questions potentielles à traiter dans le contexte du CSA avec l'intention d'alimenter les discussions ultérieures sur la préparation des propositions du PTPA, sans empêcher les parties prenantes du CSA d'examiner d'autres questions et sujets dans les étapes suivantes du processus. Une note de la Présidence du CSA sera diffusée, résumant les résultats de la discussion en Plénière, en soulignant les questions qui ont été les plus soutenues par le CSA. Cela n'empêchera pas les parties prenantes du CSA d'examiner d'autres questions et thématiques dans les étapes suivantes du processus.

13. La phase de planification complète comprend une série d'étapes qui peuvent être entreprises à tout moment pendant la période d'intersession, si nécessaire.

A. Mise en route

Les membres et les participants du CSA engagent le processus en organisant des discussions informelles entre les parties intéressées en vue de préparer et de partager une proposition préliminaire entre les initiateurs, en tenant compte des résultats de la session Plénière et de la note de la Présidence du CSA.

La proposition préliminaire fournira les informations suivantes:

- Justification de l'inclusion de l'activité dans le programme de travail pluriannuel, sur la base de la manière dont l'activité répond aux critères de hiérarchisation des activités du programme de travail pluriannuel
- Résultats escomptés et comment ils contribueront à la réalisation des objectifs stratégiques du Programme de travail pluriannuel et des objectifs pertinents pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition de l'Agenda 2030
- Activités suite à l'approbation;
- Budget estimatif, calendrier et partenaires de ressources potentiels.

La proposition inclura la préparation d'un rapport par le HLPE, le cas échéant. La décision de demander au HLPE de produire un rapport devra être basée sur une compréhension claire de la manière dont le rapport soutiendra la préparation des orientations politiques, comment le rapport alimentera le processus, compte tenu du calendrier et de la disponibilité de données probantes, de travaux scientifiques, de données et études techniques sur le sujet en discussion.

Il s'agit d'un processus autonome, mené par les auteurs de chaque proposition, sans le soutien du Secrétariat. Chaque proposition doit être soutenue par un certain nombre d'intervenants du CSA² pour être admissible à l'étape suivante.

B. Présentation et discussion des propositions

Des réunions sont organisées par le Secrétariat pour que les initiateurs présentent leurs propositions préliminaires aux différentes parties prenantes du CSA et en discutent en fonction des critères de hiérarchisation des activités du programme. Les propositions sont ensuite développées plus en avant par le Secrétariat selon les besoins.

C. Hiérarchisation et sélection

Les propositions prioritaires avec des indications claires sur les partenaires potentiels des ressources sont distribuées aux groupes régionaux et aux groupes consultatifs pour mener un processus de consultation en vue de présenter, si nécessaire, un classement des propositions d'activités à inclure dans le programme de travail pluriannuel.

Une réunion ouverte, présidée par La Présidence du CSA, sera organisée pour discuter des résultats de l'exercice de classement afin de fournir des indications au Bureau, qui est responsable de la finalisation du programme de travail pluriannuel.

² Le soutien d'au moins 5 États membres de 3 régions différentes est requis pour qu'une proposition soit considérée.

Le Bureau, en consultation avec le Groupe consultatif, prend une décision sur les activités à inclure dans le Programme de travail pluriannuel du CSA, en tenant compte de la disponibilité des ressources et de la charge de travail. En ce qui concerne la charge de travail, le CSA ne devrait pas participer à plus d'un processus de négociation de politiques important à la fois. Les retards dans la finalisation d'un processus de négociation retarderont automatiquement le début d'un processus majeur ultérieur³.

Les activités du HLPE doivent être pertinentes pour le travail du CSA et le choix de ces activités doit être basé sur une compréhension claire de la manière dont elles sont destinées à contribuer aux objectifs du Comité et à alimenter ses processus.

Le PTPA indiquera pour quelles activités un groupe de travail à composition non limitée (GTCNL ou OEWG) est nécessaire. Un groupe de travail à composition non limitée ne sera créé que pour les activités thématiques associées aux produits 2.1 (orientations politiques générales). Pour chaque GTCNL, le PTPA inclura les objectifs, les produits attendus et les activités avec un calendrier de mise en œuvre. Le GTCNL ses travaux une fois que le mandat assigné par le Programme de travail pluriannuel aura été accompli.

Les informations contenues dans le programme de travail mondial guideront la préparation des termes de référence du mandat du Groupe de travail à composition non limitée. Les termes de référence des nouvelles GTCNL seront présentés au Bureau pour approbation, après consultation du Groupe consultatif. Les termes de référence devront inclure les informations suivantes: i) compilation des décisions de la Plénière du CSA et des indications du programme PTPA concernant le flux de travail; ii) l'objectif général du Groupe de travail à composition non limitée; iii) les résultats attendus; iv) les activités avec un calendrier de mise en œuvre, y compris le délai final prévu; v) des indications sur la nécessité de créer une équipe technique (composition, mandat et tâches).

B. Activités de base

14. Le Bureau, après avoir consulté le Groupe consultatif, décidera des activités de base à inclure dans le PTPA pour approbation lors de la Plénière du CSA, en tenant compte des ressources disponibles et de la charge de travail. Des consultations ouvertes pourraient être menées, si nécessaire, pour demander conseil et contributions aux membres et aux participants du CSA.

C. Examen en séance Plénière et approbation

15. La Présidence du CSA fera circuler une version préliminaire du programme de travail parmi les membres et les participants du CSA afin d'obtenir les observations, contributions et suggestions visant à informer le Bureau du CSA de la finalisation du document, après consultation du groupe consultatif.

16. La Plénière, sur la base du consensus atteint parmi ses membres, examinera le projet de PTPA pour approbation, en tenant compte du fait que les activités ne commenceront pas

³ CFS 2015/42/12, Annexe 1: Note d'orientation pour la sélection des activités du CSA

tant que des ressources n'auront pas été fournies ou bien qu'il est clairement indiqué qu'elles sont en cours de fourniture.

D. Mises à jour

17. Des révisions et des mises à jour sont également prévues semestriellement, ou annuellement si nécessaire, afin de refléter les décisions prises en Plénière et envisager d'éventuels changements ou l'inclusion de nouvelles activités, en fonction des ressources disponibles.

C. Promotion de la redevabilité et partage des Bonnes pratiques (A10. 1)

Contexte

1. L'évaluation du CSA a recommandé que *«Le CSA devrait élaborer un cadre général qui définit son rôle dans les diverses activités regroupées sous le concept de "Suivi". Une grande confusion a été créée par l'utilisation générique du terme pour désigner des fonctions différentes bien que liées entre elles. Le CSA devrait aligner sa terminologie et son approche avec celle de l'Agenda 2030 pour le développement durable.»*
2. La réponse à cette recommandation a été de *«prendre en compte les discussions précédentes, les décisions et l'expérience acquise, d'examiner le cadre de suivi au sein du CSA, de clarifier les Rôles du CSA à tous les niveaux».*
3. Une partie essentielle du mandat du CSA depuis sa création en 1974 a été d'assurer le Suivi et la Révision des progrès mondiaux et des efforts des pays dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Une multitude de décisions, de discussions documentées et de rapports qui *«tiennent compte des [. . .] leçons apprises au cours des précédentes tentatives de Suivi du CSA.⁴»* existent et présentent des informations importantes pour aider à clarifier les Rôles du CSA dans le suivi à tous les niveaux.

Considérations pour la proposition

4. De nombreuses contraintes ont été identifiées pour un " rôle de suivi " du CSA, en particulier si l'on considère que le suivi est *« la correspondance entre les actions d'un côté et les changements dans les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition de l'autre par rapport à une situation de référence⁵ . En ce sens, le Suivi exige plus de temps et de ressources pour établir les données de base servant de référence pour l'évaluation des résultats obtenus grâce aux actions et aux investissements et par rapport auxquelles les relations de cause à effet peuvent être établies »⁶*. Sur la base des expériences passées et

⁴ Document de réforme du CSA (2009), paragraphe 6 ii)

⁵ CFS 36, 2010/3 Cartographie des actions en faveur de la Sécurité alimentaire au niveau des pays

⁶ CFS 36, 2010/3 Cartographie des actions en faveur de la Sécurité alimentaire au niveau des pays, paragraphe 7

des conclusions de la Plénière, il a été difficile pour le CSA d'assurer le Suivi des progrès au niveau des pays car les rapports renvoyés au CSA par les instances nationales n'ont pas été jugés satisfaisants.⁷ Le CSA a convenu qu'un cadre de Suivi rigide n'était pas souhaitable et que les activités de Suivi dans le contexte du CSA devraient se concentrer sur le suivi des décisions et des recommandations du CSA ainsi que de l'efficacité du CSA et recommander des approches de suivi aux différents pays.⁸

5. L'évaluation du CSA a en outre recommandé que les efforts et activités du CSA liés au Suivi soient replacés dans le contexte de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030. Il faudrait désormais envisager que le CSA facilite le soutien aux pays pour atteindre les objectifs et les indicateurs convenus au niveau international dans le domaine de la Sécurité alimentaire, la Nutrition et l'Agriculture durable, ainsi que pour l'architecture de Suivi et de révision prévue dans le Programme 2030. Ceci doit également inclure les activités développées depuis 2016 dans le contexte de l'engagement du Comité en soutien à la mise en œuvre par les pays de l'Agenda 2030 et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la Nutrition.

6. Ces activités contribuent collectivement à une partie essentielle du mandat du CSA de révision des progrès globaux dans la lutte contre la faim et la malnutrition, promouvoir la responsabilité, partager les Bonnes pratiques et faciliter les efforts des pays pour assurer le Suivi de leurs progrès. Il est donc proposé que le **CSA progresse depuis un objectif d'établir un cadre de «Suivi» à un cadre de «promotion de la redevabilité et du partage des Bonnes pratiques à tous les niveaux», cadre qui inclut des activités liées au Suivi.**

Cadre proposé du CSA pour la promotion de la redevabilité et du partage des Bonnes pratiques

7. Le tableau 1 fournit un cadre pour clarifier le Rôle #5 du CSA tel que défini dans le Document de Réforme et visant à promouvoir la redevabilité et le partage des Bonnes pratiques, y compris les activités liées au Suivi, dans le contexte des Objectifs de Développement Durable et d'autres cadres mondiaux pertinents (cadre d'action CIN2, déclaration AMS-WHA, etc.). Le Tableau 1 donne un aperçu des activités de " Suivi " du CSA, existantes et interconnectées, entreprises par le CSA, ainsi que celles entreprises par ses parties prenantes. Les activités à tous les niveaux doivent être conformes aux cinq principes définis dans le Cadre stratégique mondial⁹ qui s'appliquent aux systèmes de Suivi et de redevabilité.

8. Le cadre proposé représente un mécanisme d'approches novatrices que le CSA a adopté ou pourrait adopter à l'avenir pour s'acquitter du Rôle 5 du Document de réforme sur la

⁷ CFS 34, 2008/3 Suivi du Sommet mondial de l'alimentation: Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action, Sections IV et V, et CFS 34 2008/6 Propositions visant à renforcer le Comité de la Sécurité alimentaire mondiale (CSA) afin de relever de nouveaux défis, Conclusions

⁸ CFS 40, 2013/40/8 Cadre de suivi des décisions et des recommandations du CSA.

⁹ Cadre stratégique mondial, section 5. 5a. Redevabilité vis à vis des engagements et des résultats

« promotion de la redevabilité et du partage des bonnes pratiques à tous les niveaux », y compris:

- **Suivi et révision:** Ceci concerne tant la situation, les tendances et les progrès en matière de SAN dans le monde et les pays/régions et partage des enseignements. Les activités incluent des discussions sur les tendances mondiales en matière de Sécurité alimentaire et Nutrition et sur les progrès des pays en matière de SAN (Révisions volontaires nationales, partage de leçons sur la Nutrition) et le partage des leçons.
 - **Évaluer l'efficacité du CSA** et examiner l'utilisation de ses produits stratégiques. Les activités comprennent des évaluations indépendantes, des sondages d'opinion et des rapports annuels sur les décisions du CSA.
 - **Utilisation et application des résultats du CSA** pour fournir des recommandations aux pays/régions concernant le suivi de leurs objectifs de SAN . Les activités comprennent la fourniture de conseils et d'orientations (Termes de référence) pour les évaluations volontaires approfondies au niveau des pays et les événements nationaux/régionaux, ainsi qu'un espace annuel lors de la Plénière pour partager les bonnes pratiques sur les efforts nationaux/régionaux visant à atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition (événements thématiques mondiaux, événements ad hoc).
9. Les activités dans ce cadre contribuent à améliorer le CSA en:
- Diriger et orienter les travaux futurs du Comité à travers la compréhension des progrès réalisés jusqu'à présent au niveau mondial, dans les pays et par le CSA lui-même.
 - Fournir directement des données probantes (provenant des ABR, des organismes des Nations Unies et des unités sur le terrain) pour appuyer le travail du CSA en évaluant les progrès et en reflétant les réalités sur le terrain.
 - Favoriser l'appropriation du CSA et de ses produits par les membres et les participants en sollicitant les expériences, les leçons apprises, les études de cas (par exemple, les GTE), et parmi les processus mondiaux pertinents tels que les ODD et le Forum politique de haut niveau (par exemple, par le biais des révisions volontaires nationales (VNR)).

Tableau 1: Cadre proposé pour promouvoir la redevabilité / le partage des Bonnes pratiques¹⁰

Légende:

- **Activités entreprises par le Comité (en tant que Comité) - en gras**
- Activités entreprises/dirigées par des membres à titre individuel/en tant qu'acteurs du Comité - souligné
- *Séances en cours au CSA - en italique*

		Situation et tendances SAN	Évaluation de l'efficacité du CSA	Utilisation et a
Mécanisme innovant Incrémental	GLOBAL	<p>Suivi et Révision (<i>Follow-up and Review - FuR</i>) de "état des lieux et tendances de l'insécurité alimentaire dans le monde".</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Discussion annuelle sur le rapport SOFI</i> (basé sur le "suivi" effectué par les <u>ABR + OMS + UNICEF</u>) • Discussions périodiques basées sur la note du HLPE sur les questions cruciales et émergentes et autres . . . 	<p>Évaluation périodique de l'efficacité du CSA ^[12] à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi annuel des décisions du CSA par le biais de la <i>Plénière du CSA Rapports d'activité annuels</i> (par le Secrétariat du CSA) • Auto-évaluation ou <i>évaluation indépendante</i> ¹¹ sur l'efficacité du CSA par le biais de sondages d'opinion périodiques ¹² et d'autres mécanismes de rétroaction 	<p>Informé en surveillant l'application des principes CSA et d'autres recommandations au niveau national, régional</p> <ul style="list-style-type: none"> • Termes de référence et les bonnes pratiques des décisions et recommandations des événements au niveau mondial. Les résultats des événements thématiques Plénières du CSA • Événements thématiques sur les principaux produits et événements ponctuels d'autres recommandations • Évaluations nationales approfondies ¹⁵ sur les principaux produits et recommandations • Développer de nouvelles suggestions ci-dessous
	PAYS ou REGION ciblée	<p>Suivi et Révision (<i>Follow-up and Review - FuR</i>) des progrès de pays/région en matière de SAN (conformément à l'Agenda 2030 et à d'autres objectifs et indicateurs-cadres mondiaux, et notamment les ODD et la CIN2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>VNR annuels</i> ^[17] et autres, par ex. <i>la Nutrition</i> (sur la base du "suivi" effectué par les <u>pays avec le soutien des ABR, le système des Nations Unies, d'autres</u> 		

¹⁰ CSA 2014/41/11 Vers un cadre de suivi des décisions et des recommandations du CSA

La voie à suivre:

10. Le CSA devrait continuer à s'appuyer sur ce cadre en améliorant les nouvelles activités existantes et/ou en développant de nouvelles fonctions afin de promouvoir la redevabilité et les Bonnes pratiques, en fonction des priorités du CSA et de la disponibilité des ressources.

Améliorer les activités existantes

- Une préparation plus approfondie et une meilleure appropriation au cours de la période d'intersession des Plénières pertinentes (par ex. GTE, VNR et SOFI)
- Une meilleure articulation avec les Rôles et les Axes de travail stratégiques du PTPA du CSA, y compris une réflexion sur les objectifs, les points à retenir et l'impact des activités sur le travail du CSA.
- Comment mieux mettre en relief et promouvoir les questions de Sécurité alimentaire et de Nutrition dans les rapports nationaux de la VNR, et les liens avec les contributions du CSA au FPHN
- Clarifier/renforcer le Rôle de la Présidence et du secrétariat du CSA pour promouvoir le CSA et ses produits (en lien avec la stratégie de communication et de sensibilisation du CSA)
- Renforcer le Rôle du CSA dans les discussions sur le suivi du rapport SOFI

Développer de nouvelles activités

- Recommander des approches de suivi, à la lumière des efforts de suivi de la mise en oeuvre des ODD menés par les pays et appuyés par les Nations Unies dans les différents pays
- Fournir un espace en Plénière pour que les organes des Nations Unies puissent présenter les leçons apprises sur le suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, par exemple, les ABR, la FAO et l'OMS sur les résultats de la CIN2, le rapport annuel du Rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, etc. pour discussion par les parties prenantes du CSA.
- Encourager la création de plates-formes multipartites nationales et régionales existantes sur la Sécurité alimentaire et la Nutrition ou l'utilisation de plateformes existantes, avec la participation active des bureaux de pays des ABR lorsque cela est possible et approprié, pour partager les leçons au sein du CSA.
- Créer un référentiel rassemblant les plates-formes multipartites régionales et nationales existantes sur la Sécurité alimentaire et la Nutrition ainsi que les leçons apprises avec des contributions des membres du CSA et des parties prenantes.
- Fournir un espace dans les activités Plénières et intersessions pour permettre aux pays de partager leurs expériences, y compris les progrès et les lacunes, en ce qui concerne les questions et les politiques relatives à la SAN
- Organiser des événements régionaux avec l'engagement de toutes les parties prenantes pertinentes dans le but d'informer un événement thématique mondial

D. Proposition visant à rendre la Plénière plus vivante, attrayante et substantielle (A5.1)

1. La session Plénière annuelle a été de plus en plus fréquentée, même si une participation régulière de haut niveau au niveau ministériel n'a pas été établie. Au cours des années précédentes, à la suggestion du Bureau et du Groupe consultatif, des personnalités de haut niveau telles que Mary Robinson, ancienne Présidente d'Irlande et John Kufuor, ancien Président du Ghana, ont été invitées à participer à la séance d'ouverture. Cependant, bien que leur présence ait été appréciée, ces séances avaient tendance à être dominées par des déclarations de délégués, dont certaines étaient longues et d'autres non liées au sujet discuté. Sur la base de cette expérience, il est maintenant reconnu que l'espace réservé aux déclarations des délégués devrait être défini dans le calendrier et que cet espace devrait être séparé du temps alloué à l'engagement des personnalités de haut niveau. Les propositions ci-dessous ne feraient pas partie des sessions de déclaration des délégués.

2. Les besoins exacts de chaque Plénière sont différents en fonction du nombre de décisions à prendre, de leur nature et du temps disponible. Il est important de reconnaître que toutes les sessions ne peuvent pas être « animées et captivantes » étant donné que le Comité doit également faire son travail courant. Les suggestions ci-dessous ne verraient pas leur résultats transmis au Comité de rédaction et certaines de ces activités pourraient nécessiter un financement supplémentaire.

3. L'objectif est de faire de la Plénière du CSA la réunion la plus importante sur la Sécurité alimentaire et la Nutrition dans le monde, réunissant tous les groupes concernés.

i. L'état de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition dans le monde

Cet élément pourrait être utilisé pour attirer une participation de haut niveau en invitant le Secrétaire général des Nations Unies à participer. Les ministres - ou les décideurs de haut niveau - pourraient également être invités à participer activement et à rendre compte des progrès de leur pays dans la mise en oeuvre de l'ODD #2. La participation de haut niveau ne se ferait pas au détriment de l'inclusion. La technologie pourrait être utilisée pour faire entendre la voix des populations sur le terrain.

ii. Séances spécifiques sur l'adoption des lignes directrices et des recommandations politiques du CSA

Bien que le travail du CSA ait été approuvé par la Plénière, sa mise en oeuvre est faible. Pour remédier à cette situation, les ministres pourraient être invités à rendre compte de l'adoption des politiques du CSA dans leur pays.

iii. Tables rondes ministérielles dynamiques de haut niveau « style Davos »

Dans ce contexte, « de style Davos » signifie une discussion ciblée avec un modérateur sur des sujets ou des thèmes qui ont un intérêt pour le public. Selon le sujet à l'ordre du jour, les ministres et autres parties prenantes de haut niveau de différentes régions pourraient être invités à interagir. Afin d'utiliser le temps

accordé de manière efficace, la participation de l'auditoire pourrait inclure certains délégués ayant été identifiés à l'avance comme ayant une contribution reconnue à faire. Cela permettrait d'éviter le risque de déclarations hors sujet ou longues. Un financement peut être nécessaire pour soutenir la participation ministérielle ou de haut niveau.

iv. Session interactive sur les Questions cruciales et émergentes

En 2017, lors de la CSA 44, le HLPE a présenté pour la première fois à la Plénière sa note sur les questions cruciales et émergentes. Les années où aucune nouvelle note du HLPE est prévue, cette session pourrait être élargie afin de représenter le modèle multipartite du CSA avec des représentants des pays et des secteurs sociaux du CSA en tant que participants à la discussion. Si le temps le permet, les délégués pourraient également avoir la possibilité de présenter les questions cruciales et émergentes qui concernent leur pays ou leur région. Un financement peut être nécessaire pour soutenir la participation des secteurs sociaux à ces sessions.

v. Conférences "de style TED-Talks"

Les TED-Talks sont de brèves conférences qui prennent habituellement la forme de discussions courtes et inspirantes (18 minutes ou moins) tenues par des leaders d'opinion et des innovateurs. Selon les sujets à l'ordre du jour, les leaders d'opinion sur ces sujets pourraient être invités à s'adresser au Comité. De même, les leaders d'opinion pourraient être invités à donner des conférences plus substantielles sur des sujets spécifiques. Un financement peut être nécessaire pour soutenir la participation.

vi. Événement parallèle "Pitch d'ascenseur - Convaincre en 5 minutes"

Des espaces pourraient être alloués dans le calendrier aux organisateurs d'événements parallèles afin de présenter à la Plénière les résultats de leurs événements parallèles. Ceci pourrait être programmé le dernier jour de la session une fois que tous les événements parallèles auront eu lieu, chaque événement parallèle se voyant attribuer un créneau maximum de cinq minutes pour présenter ses résultats. Des thèmes tels que le changement climatique ou l'agriculture durable pourraient être utilisés pour regrouper les contributions. Aucun financement supplémentaire ne serait requis.

vii. Discussions parallèles en petit comité, sur un thème précis

Une méthode utilisée par certains partenariats multipartites consiste à organiser des sessions parallèles en petit comité sur un thème précis. Les différentes parties prenantes sont réparties entre les sessions, ce qui permet de donner lieu à des discussions plus interactives et ciblées dans des groupes plus petits, ce qui se traduit par moins de positionnement et plus de convergence. Les conclusions de chacun des groupes de discussion en petit comité seraient ensuite présentées en Plénière. Aucun financement supplémentaire ne serait requis.

viii. Liens vers le processus des Révisions volontaires nationales

Le lien entre le CSA et le processus des Révisions volontaires nationales à New York devrait être renforcé. Les éléments à l'ordre du jour de la Plénière pourraient aider à consolider ces liens.

E. Proposition d'actions pouvant être initiées par les membres (A7.1)

1. Le Comité de la Sécurité alimentaire mondiale (CSA) est un comité intergouvernemental du système des Nations Unies, et ce sont les membres du CSA qui ont le devoir de veiller à ce que le Comité s'acquitte de son mandat.
2. Un certain nombre de mesures ont été identifiées pour mieux promouvoir la diffusion, l'utilisation et l'application des produits et recommandations du CSA.
 - a) Les membres du CSA et d'autres parties prenantes concernées peuvent contribuer à la création d'un référentiel du CSA qui inclurait une liste de plates-formes, de fonctions et d'acteurs multipartites régionaux et nationaux dans le domaine de la SAN; ainsi que les noms des points focaux du CSA au niveau national dans les ministères, les plates-formes, les institutions et les agences. Cela contribuerait à la diffusion, à l'utilisation et à l'application des résultats politiques du CSA, mais aussi au développement du processus de convergence des politiques du CSA à travers la fourniture d'informations techniques provenant d'un large éventail d'acteurs pertinents. Des indications devront être fournies sur le type de soutien requis par les points focaux nationaux afin de guider leur nomination.
 - b) Les membres du CSA sont invités à renforcer les liens entre les processus politiques et les résultats du CSA ainsi que les initiatives et programmes en cours menés par les mécanismes et organisations intergouvernementaux régionaux.
 - a) Les membres du Bureau du CSA et du Groupe consultatif pourraient fournir des mises à jour régulières sur les initiatives en cours et/ou les événements futurs qui sont pertinents pour le travail du CSA et qui ont lieu dans leurs régions ou dans leurs secteurs sociaux.
 - b) Les membres du Bureau et du Groupe consultatif du CSA pourraient s'assurer que les produits pertinents du CSA sont présentés et pris en compte lors des discussions politiques (par ex. : Commissions économiques des Nations Unies, Forums régionaux pour le développement durable, Commission sur le statut des femmes, Commission de développement social, etc.)
 - c) Les membres du Bureau du CSA et du Groupe consultatif pourraient également veiller à ce que les informations soient partagées, selon les besoins, sur les processus pertinents du CSA (par ex. : appel à contributions pour les sessions VNR, sessions de partage des leçons apprises sur la Nutrition, etc.).

- c) Les membres du CSA sont invités à prendre des engagements volontaires et à élaborer des plans concrets sur l'utilisation et l'application des produits du CSA, et à présenter les résultats de leurs efforts lors de la Plénière.
- d) Les membres du CSA sont invités à faire des demandes spécifiques, par l'intermédiaire des canaux appropriés, pour envisager d'inclure le compte rendu des activités du CSA en tant que point régulier à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration des ABR.
- e) Les membres du CSA sont invités à renforcer la collaboration avec les ABR pour: (i) faciliter l'utilisation et l'application des orientations de convergence/cohérence des politiques mondiales du CSA dans les pays, notamment à travers des programmes de travail et des accords de partenariat avec les pays et parties prenantes; de supports de communication et de sensibilisation.
- f) Sur la base des ressources disponibles et en réponse aux demandes des institutions et des plates-formes au niveau national et régional, les orientations globales du CSA peuvent être élaborées et adaptées aux besoins des différents publics (boîtes à outils, listes de contrôle, messages clés, outils).

F. TdR de la Présidence du CSA (A8.): seront ajoutés après le feu vert donné par les instances juridiques

G. TdR du Secrétariat du CSA (A8. 2): seront ajoutés après le feu vert donné par les instances juridiques

H. Composition et processus du Groupe consultatif (A4.1 + éléments de A6.4): seront ajoutés dès que possible

¹¹ CFS 2017/44/INF/23 Évaluation indépendante du CSA

¹² CFS 2015/42/10 Rapport sur les résultats de l'enquête sur l'efficacité du CSA

¹³ CFS 2016/43/7 Termes de référence pour le partage des expériences et des bonnes pratiques dans l'application des décisions et des recommandations du CSA, en organisant des événements au niveau national, régional et mondial.

¹⁴ CFS 2017/44/1 Suivi de la mise en œuvre des principaux produits politiques du CSA et autres recommandations politiques du CSA

¹⁵ Des entretiens au niveau des pays ont été menés dans le cadre de l'évaluation indépendante

¹⁶ CFS 2016/43/INF/22 et CFS 2017/44/INF/15